

La banque de demain dès aujourd'hui

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 2.832.473.500 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994. Siège Social :187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588. Tél. : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 - Fax : (+212) 522 479 163.

LISTE DES 22 SERVICES GRATUITS					
1. Ouverture de comptes	5. Demande d'attestation du relevé d'identité bancaire	9. Retrait auprès du guichet automatique bancaire de l'établissement détenteur du compte	13. Etablissement et envoi du relevé de compte au client	17. Accès à la banque digitale	21. Rejet de chèque pour motif de vice de forme
2. Délivrance de chéquier	6. Versement en espèces, hors acquittement du montant du timbre fiscal	10. Emission de virement de compte à compte, entre particuliers au sein de la même banque	14. Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers les guichets automatiques bancaires et/ou internet, hors frais de souscription de ces canaux de distribution	18. Recalcul du code PIN de la carte bancaire	22. Opposition sur perte ou vol de chèque
3. Délivrance du livret d'épargne	7. Retrait d'espèces auprès du guichet détenteur du compte à débiter, à l'exclusion des retraits chèque guichet pour les clients détenteurs d'un chéquier	11. Réception de virements nationaux	15. Changement des éléments d'identification du titulaire du compte	19. Opposition sur perte ou vol de la carte bancaire	
4. Domiciliation de salaire	8. Retrait d'espèces sur présentation d'un livret d'épargne auprès du guichet détenteur du compte à débiter	12. Réception de mises à disposition nationales, au sein du même établissement	16. Clôture de comptes	20. Remplacement de la carte bancaire défectueuse non encore utilisée par le détenteur	

LIBELLE	TARIF (HT)
I - SERVICES RELATIFS AUX COMPTES	
1 - Ouverture de compte	Gratuit
2 - Demande d'attestation du RIB	Gratuit
3 - Etablissement et envoi du relevé de compte au client	Gratuit
4 - Domiciliation de salaire	Gratuit
5 - Tenue de comptes	
a - Compte chèques	45 DH / Trimestre
b - Compte courant Pro	60 DH / Trimestre
c - Compte MRE	30 DH / Trimestre
d - Compte sur carnets	Gratuit
e - Compte en dirhams convertibles	35 DH / Trimestre
f - Compte en devises	35 DH / Trimestre
6 - Changement des éléments d'identification du compte	Gratuit
7 - Délivrance de tableaux d'échelles d'intérêts	5 DH / Folio - Min. 15 DH
8 - Extrait de compte en agence	Gratuit
9 - Délivrance du livret d'épargne	100 DH
10 - Opposition pour perte ou vol de livret d'épargne	100 DH
11 - Dépassement sur compte	
a - Si dépassement ≤ 100 DH	Gratuit
b - Si dépassement > 100 DH	100 DH
12 - Blocage de comptes	
a - Saisies arrêtés, Saisies conservatoires, Avis à tiers détenteurs	300 DH
b - Règlement de succession	
- Solde du compte ≤ 5.000 DH	Gratuit
- Solde du compte > 5.000 DH	500 DH
13 - Clôture du compte	Gratuit
II - SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS	
A - VERSEMENTS	
- Versement en espèces	Gratuit
B - RETRAITS	
1 - Par chèque normal	Gratuit
2 - Par chèque guichet	15 DH
3 - Retrait d'espèces sur présentation d'un carnet d'épargne	Gratuit
4 - Retrait auprès d'un GAB CIH	Gratuit
C - VIREMENTS	
1 - En faveur du même client sur deux agences CIH	Gratuit
2 - En faveur d'un tiers client du CIH	Gratuit
3 - En faveur d'un client d'une autre banque	
a - Même place	15 DH
b - Hors place	20 DH
4 - Virement urgent téléphonique en faveur d'un client du CIH	10 DH
5 - Virement reçu	Gratuit
6 - Rejet de virement émis	10 DH
D - MISES À DISPOSITION	
1 - Mise à disposition émise	
a - Même place	30 DH
b - Hors place	30 DH
2 - Mise à disposition reçue	Gratuit
III - SERVICES RELATIFS AUX CHEQUES	
1 - Délivrance d'un carnet de chèques	Gratuit
2 - Encaissement simple sur le Maroc	8 DH / Chèque
3 - Encaissement avec crédit différé ou crédit immédiat	8 DH / Chèque
4 - Retour de chèques impayés	20 DH / Chèque
5 - Rejet de chèques pour absence ou insuffisance de provision	100 DH / Chèque
6 - Demande de représentation de chèques	20 DH / Chèque
7 - Protestation de chèques retournés impayés	500 DH / Chèque
8 - Annulation d'opposition au paiement de chèques	25 DH / Chèque
9 - Certification de chèques	25 DH / Chèque
10 - Annulation de chèques certifiés	15 DH / Chèque
IV - SERVICES RELATIFS AUX EFFETS	
1 - Remise à l'encaissement sur le Maroc	10 DH / Effet
2 - Envoi à l'acceptation	10 DH / Effet
3 - Demande d'avis de sort	10 DH / Effet
4 - Retour d'effets impayés	15 DH / Effet
5 - Réclamation d'effets	15 DH / Effet
6 - Demande de représentation	10 DH / Effet
7 - Paiement d'effets domiciliés	10 DH / Effet
8 - Opposition au paiement	50 DH / Effet, Max. 200 DH
9 - Confirmation ou changement de domiciliation	15 DH / Effet
10 - Prorogation de l'échéance	20 DH / Effet
11 - Rejet d'effets pour absence ou insuffisance de provision	25 DH / Effet
V - OPERATIONS SUR DOSSIERS DE CREDIT	
A - FRAIS D'ÉTUDE DE DOSSIERS	
1 - Avance Express	
a - Frais de mise en place / Renouvellement	
- Montant ≤ 15.000 DH	200 DH
- Montant entre 15.001 et 30.000 DH	300 DH
- Montant entre 30.001 et 50.000 DH	500 DH
b - Dépassement dans la limite du plafond de l'Avance Express	Gratuit
2 - CREDIT A LA CONSOMMATION	
a - CREDILIBRE	
- Montant ≤ 50.000 DH	300 DH
- Montant > 50.000 DH	500 DH
b - CREDIT ELAN Sup, ELAN Sup plus, SALAF AFAQ	
- Montant ≤ 50.000 DH :	300 DH
- Montant > 50.000 DH :	500 DH
B - FRAIS DE GESTION - CRÉDIT AU LOGEMENT	
1 - Crédits non conventionnés	
a - Acquisition: Iskane Astafid, neuf ou ancien, Ard, Tabdill, Salam, Hana	3% du montant du prêt, Min. 1.200 DH - Max. 5.000 DH
b - Construction: Iskane Astafid, Aménagement, Salam, Raha	3% du montant du prêt, Min. 1.500 DH - Max. 5.000 DH
2 - Crédits subventionnés et/ou adossés à un fonds de garantie	
a - Régime HBM	200 DH
b - Iskane Madmoune - Fogarim	1.000 DH
c - Iskane Madmoune - Fogaloge	5% du montant du prêt, Min. 750 DH - Max. 1.500 DH
d - Fogalef	3% du montant du prêt, Min. 750 DH - Max. 1.500 DH
C - FINANCEMENTS	
3 - Crédits de fonctionnement	
a - Frais de Mise en place / renouvellement (AVANCE PROS)	
- Montant ≤ 30.000 DH	300 DH
- Montant entre 30.001 DH et 50.000 DH	1.000 DH
b - Frais d'information sur incident de remboursement	10 DH
c - TAMIWIL AL MIHANI :	1% Min. 500 DH - Max. 1500 DH
4 - Crédits d'investissements	
a - ISTIQRAR PRO (Local Professionnel)	5% Min. 2.500DH - Max. 6.000DH
b - Fond de Commerce PRO	5% Min. 2.500DH - Max. 6.000DH
c - TAJHIZ PRO (Aménagement et équipement)	5% Min. 2.000DH - Max. 6.000DH
d - TAMIWIL AL MIHANI :	1% Min. 500 DH - Max. 1500 DH
D - AUTRES FRAIS	
1 - Frais de remboursement anticipé	1 Mois d'intérêts
2 - Frais d'acte libératoire ou mainlevée*	300 DH
3 - Duplicata	400 DH
4 - Attestations	
a - Attestation de crédit	120 DH
b - Attestation de crédit IGR	60 DH
c - Autres attestations	100 DH
5 - Frais d'information sur incident de remboursement	10 DH
6 - Frais d'expertise	
a - Interne	1.000 DH
b - Externe	à l'identique
7 - Commission de déblocage	500 DH
8 - Commission d'engagement (crédits d'investissement)	1% l'an sur le montant non utilisé
9 - Actes juridiques: plan d'apurement, consolidation de prêt	1.000 DH
VI - MONÉTIQUE	
A - DÉLIVRANCE DE CARTES BANCAIRES	
1 - DIGITALIS	135 DH / an
2 - GO	85 DH / an
3 - GOLD	400 DH / an
4 - PLATINUM	1000 DH / an
5 - SAYIDATI (Hors Club SAYIDATI)	181,82 DH / an
6 - VISA CLASSIC	185 DH / an
7 - SAPHYR en DHS CONVERTIBLES	380 DH / an
8 - SAPHYR DEVISES	400 DH / an
9 - VISA PREMIER	400 DH / an
10 - VISA PLATINUM PRO	700 DH / an
11 - BINATNA	50 DH / an
12 - E-SHOPPING	60 DH / an
13 - AL MOUSSAFIR	300 DH / an
14 - C'JOUR RCAR	50 DH TTC / an
B - CARTES BANCAIRES DÉLIVRÉES DANS LE CADRE DES OFFRES SPÉCIALES	
1 - CODE 30	Gratuit
2 - SAYIDATI	Gratuit
3 - SAYIDATI PRO	Gratuit
4 - DUO	200 DH / an
5 - VISA CLASSIC Fonctionnaires	Gratuit
6 - CODE 18	Gratuit
7 - GO (Sphère privée PRO)	Gratuit
C - OPERATIONS SUR CARTES	
1 - Retrait d'espèce	
a - auprès d'un guichet automatique CIH Bank	Gratuit
b - auprès d'un guichet automatique confrère	6 DH
c - auprès d'un guichet automatique à l'étranger	2,5 \$
2 - Frais de remplacement de carte déjà utilisée par le détenteur	25 DH
3 - Activation de la dotation Office des changes	40 DH / an
VII - SERVICES DIVERS	
1 - Avis de prélèvement ou ordre de virement permanent	10 DH / Avis ou Ordre
2 - Opposition sur prélèvement	25 DH
3 - Contestation sur prélèvement	25 DH
4 - Délivrance d'attestations bancaires	
a - Attestation de solde	50 DH
b - Attestation de capacité financière	150 DH
c - Autres attestations	60 DH
5 - Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents	
a - Relevé, chèque ou avis	
- Durée ≤ 12 mois	15 DH / Folio
- Durée > 12 mois	25 DH / Folio
b - Autres documents	
- Durée ≤ 1 an	15 DH / Folio
- Durée > 1 an	35 DH / Folio

LIBELLE	TARIF (HT)
6 - Communication de renseignements commerciaux sur le Maroc	10 DH
7 - Communication de renseignements commerciaux sur l'étranger	100 DH + Frais du correspondant
8 - Location de coffre-fort	
a - Petit	500 DH / an
b - Moyen	750 DH / an
c - Grand	1.000 DH / an
d - Très grand	3.000 DH / an
e - Frais de remplacement de clé	3.000 DH
VIII - PACKAGES	
1 - Pack INTILAK DIALI	16 DH / Mois
2 - Pack IMTYAZ DIALI	à partir de 30 DH / Mois
3 - Pack RAHA DIALI	à partir de 35 DH / Mois
4 - Pack MOVADAF	à partir de 35 DH / Mois
5 - Pack DIVAFA	45,27 DH / Mois
6 - Pack ASSASS PRO	Gratuit
7 - Pack RAHA PRO:	
VISA PREMIER	70 DH / Mois
VISA PLATINUM	90 DH / Mois
IX - OPERATIONS DE TITRES ET BOURSE	
1 - Achat et vente de titres cotés	
a - Collecte d'ordre	0,10% du montant de l'ordre
b - Règlement / Livraison de titres	0,20% du montant à régler ou à recevoir
c - Titres de créances négociables	0,10% du montant de l'ordre (Max. 1.000 DH)
2 - Achat et vente de titres non cotés	
a - Achat / Vente Ferme	0,40% du montant Max. 1.000 DH
b - Achat / Vente Temporaire	
- Si montant ≤ 10.000.000 DH	50 DH
- Si montant > 10.000.000 DH	150 DH
3 - Droits de garde de titres	
a - Actions	de 0,075% à 0,30% en fonction du portefeuille, Min. 50 DH
b - TCN, Certificats d'investissement, Obligations et Bons de trésor	de 0,04% à 0,30% en fonction du portefeuille, Min. 50 DH
c - Parts d'OPCVM dont le CIH est dépositaire	Gratuit
4 - Opérations sur titres	
a - Détachement de coupons domiciliés	Gratuit
b - Détachement de coupons non domiciliés	2%
c - Détachement de coupons dividendes	2%
d - Remboursement	0,4%
e - Souscription	0,3% (Min. 20 DH)
f - Inter médiation CIH/OPV	0,2%
g - Echange	0,2% (Min. 10 DH)
h - Transfert des titres	0,2%
5 - Opérations diverses	
a - Relevé trimestriel du compte titres	Gratuit
b - Relevé supplémentaire du compte titres	10 DH / Relevé
c - Attestation de propriété	
- Pour compagnie d'assurance	50 DH
- Pour autres clients	50 DH
X - OPERATIONS A L'INTERNATIONAL	
A - OPERATIONS DE CHANGE ET DE TRANSFERT SIMPLE	
1 - Achat et vente de devises billets de banque	Différence de cours
2 - Versement ou retrait de billets de banques sur comptes en devises	1%, Min. 10 DH
3 - Vente TC ou LC	1% du montant TC ou LC, Min. 10 DH
4 - Négociation TC ou LC	
a - Contre Billets de banque Dirhams	10 DH de frais / TC ou LC
b - Pour crédit de compte en devises ou en dirhams convertibles	1%, Min. 10 DH
5 - Transfert simple en devises	
a - Transferts à l'étranger:	
• Transfert Etudiant à l'étranger:	
- Commission de transfert	200 DH
- Frais de souscription / renouvellement	250 DH / an
• Autres transferts	1,25% Min 100DH + Frais du message SWIFT + PDL
b - Rapatriements de l'étranger	1,25%, Min. 100 DH + PDL
6 - Virement	
a - Emission par débit de compte en devises ou en dirhams convertibles	1,25%, Min. 100 DH + Frais de message SWIFT + PDL
b - Recu par crédit de compte en devises ou en dirhams convertibles	1,25%, Min. 100 DH + PDL
B - DOMICILIATION DES TITRES ET PRESENTATION DE DOSSIERS A L'OFFICE DES CHANGES	
1 - Domiciliation des titres d'importation	
a - Domiciliation des engagements d'importation	120 DH / Titre
b - Licence d'importation ou DPI	
- Prédomiciliation	20 DH / Titre
- Domiciliation	120 DH / Titre
- Modification	20 DH / Modification
2 - Présentation du dossier à l'Office des Changes	200 DH / Dossier
C - SERVICES RELATIFS AUX ENCAISSEMENTS SIMPLES (IMPORT ET EXPORT)	
1 - Encaissements Simples d'effets et de chèques à l'export	
a - Remise à l'encaissement	100 DH / Chèque ou effet
b - Chèques et effets payés	1% Min. 100 DH
c - Chèques et effets retournés impayés	150 DH / Chèque ou effet
2 - Encaissements Simples d'effets et de chèques à l'import	
a - Commission d'encaissement	2% Min. 250 DH
b - Effets retournés impayés	1,5% Min. 500 DH - Max. 1.000 DH (à la charge du Correspondant)
D - SERVICES RELATIFS AUX REMISES DOCUMENTAIRES	
1 - Encaissements de remises documentaires à l'export	
a - Commission documentaire	
- à vue	1% Min. 100 DH
- pour acceptation	1,5% Min. 150 DH
b - Commission d'encaissement	1% Min. 100 DH
c - Remise retournée impayée	1,5% Min. 150 DH
d - Demande de sort	50 DH / Demande
2 - Encaissements de remises documentaires à l'import	
a - Commission documentaire	
- à vue	1% Min. 250 DH
- pour acceptation	1,5% Min. 250 DH
b - Commission d'encaissement	2% Min. 250 DH
c - Remise retournée impayée	1,5% Min. 500 DH - Max. 1.000 DH (à la charge du Correspondant)
E - SERVICES RELATIFS AUX CREDITS DOCUMENTAIRES	
1 - Crédits Documentaires à l'export	
1-1 - Notification de l'ouverture	1,25% Min. 100 DH
1-2 - Confirmation (Pays à risque normal)	2% l'an Min. 200 DH (2 mois de perception minimum)
1-3 - Accréditif transférable	1,25% flat Min. 200 DH
1-4 - Modification	
a - Ayant pour objet l'augmentation du montant	
- Notification de l'ouverture	1,25% flat Min. 200 DH
- Confirmation (pays à risque normal)	2% l'an Min. 100 DH
- Accréditif transférable	1,25% flat Min. 200 DH
b - Ayant pour objet la prorogation de la durée	
- Confirmation (pays à risque normal)	2% l'an Min. 200 DH
c - Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	200 DH / Modification
1-5 - A la réalisation	
a - Levée de documents	1,5% sur le montant utilisé Min. 200 DH
b - Acceptation	2% l'an sur l'usage Min. 200 DH (2 mois de perception minimum)
c - Paiement	1% Min. 100 DH
2 - Crédits Documentaires à l'import	
2-1 - Ouverture	
a - 1 ^{er} Mois	2,5% Min. 300 DH
b - Mois suivants	1,25% Min. 300 DH
2-2 - Irrevocabilité	2,5% Min. 200 DH
2-3 - Modification	
a - Ayant pour objet l'augmentation du montant	
- Ouverture	2,50% le 1 ^{er} mois, 1,25% les mois suivants Min. 300 DH
- Irrevocabilité	2,50% le 1 ^{er} mois, 1,25% les mois suivants Min. 300 DH
b - Ayant pour objet la prorogation de la durée	2,50% le 1 ^{er} mois, 1,25% les mois suivants Min. 300 DH
c - Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	200 DH / Modification
2-4 - A la réalisation	
a - Levée de documents	1,5% sur le montant utilisé Min. 200 DH
b - Acceptation	2% l'an Min. 200 DH (2 mois de perception minimum)
c - Paiement	1% Min. 200 DH
2-5 - Lettres de garantie pour absence de documents d'expédition	2% l'an Min. 200 DH
F - FRAIS DIVERS	
1 - Frais de dossier	
a - Dossiers classiques	50 DH
b - Transferts des Dividendes	250 DH
c - Enregistrement d'investissement	250 DH
d - Intervention auprès de l'Office des Changes ou Régularisation de l'enregistrement de l'investissement	Min. 500 DH - Max. 2.000 DH
2 - Frais de port de lettre	35 DH
3 - Frais de messages SWIFT	
a - Europe et Afrique	60 DH
b - Amériques	170 DH
c - Asie et Australie	180 DH
XI - LES DATES DE VALEUR MAXIMALES APPLIQUEES AUX PRINCIPALES OPERATIONS	
A - ESPÈCES	
- Retraits	J
- Versements	J
B - CHEQUES	
- Même agence	J
- Autres agences	J+2
- Confrères	J+2
- Sur l'étranger	J+2
- Chèque SBF	J à partir de la date de disponibilité des fonds
- Chèque normal	J à partir de la date de disponibilité des fonds
C - EFFETS NORMALISES (LCN)	
- Effets à vue	
- Même banque	J+2
- Confrères	J+2
- Effets à échéance	
- Même agence	E+1
- Autres agences	E+2
- Confrères	E+2

* Les mainlevées sont délivrées dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total de la créance.